

# COMPTES ANNUELS

En euros

Association LE MOULIN DE L'EBROUELLE

LIEU DIT L'EBROUELLE

54290 FROVILLE

Exercice clos au 31/12/2019

APE : 9499Z

SIRET : 49449873600011

## CABINET BEX

**Siège social : Zone d'activité de la Roche - 9 Allée Des Rapailles 88000 EPINAL**

**Tél : 03 29 82 63 63 Fax : 03 29 82 63 64**

**33, rue Dauphine 88100 SAINT DIE**

**Tél : 03 29 56 87 88 Fax : 03 29 567 568**

**E mail : [contact@cabinet-bex.fr](mailto:contact@cabinet-bex.fr)**

**Site internet : [www.cabinet-bex.fr](http://www.cabinet-bex.fr)**

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques,mat. et outillage indus.	29 564	16 404	13 160	1 539	
Autres immobilisations corporelles	65 572	47 528	18 044	16 287	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours				6 150	
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	398		398	398	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>95 535</b>	<b>63 932</b>	<b>31 602</b>	<b>24 374</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	2 034		2 034	2 034	
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances usagers et comptes rattachés	55 456		55 456		
Autres créances	1 310		1 310	53 632	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	30 516		30 516	47 142	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	8 915		8 915	3 502
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>98 232</b>		<b>98 232</b>	<b>106 311</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecarts de conversion actif ( V )				
	<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>193 766</b>	<b>63 932</b>	<b>129 834</b>	<b>130 685</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

**ENGAGEMENTS RECUS**

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	379	379
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	14 791	14 791
	Report à nouveau	42 462	1 944
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>10 297</b>	<b>40 518</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>67 929</b>	<b>57 632</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>67 929</b>	<b>57 632</b>	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges	5 056	5 056	
<b>Total des provisions</b>	<b>5 056</b>	<b>5 056</b>	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
<b>Total des fonds dédiés</b>			
<b>DETTES (1)</b>			
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	6 899 46 634	18 198 43 084	
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	3 316	6 150 565	
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>	<b>56 849</b>	<b>67 997</b>	
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>129 834</b>	<b>130 685</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	10 296,60	40 517,56	
(1) Dont à moins d'un an	56 849	67 997	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

# Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	612 386	655 864
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons		
	Cotisations	265	195
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	13 269	9 258
Autres produits			
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>625 920</b>	<b>665 317</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats	47 723	43 736
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	257 953	240 616
	Impôts, taxes et versements assimilés	8 332	25 203
	Rémunération du personnel	192 694	190 397
	Charges sociales	64 696	67 791
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	9 834	10 413
	Dotation aux provisions		15 060
	Autres charges	30 474	29 748
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>611 706</b>	<b>622 964</b>
	<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>14 214</b>	<b>42 353</b>
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	48	71
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>48</b>	<b>71</b>
	<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ( 1 + 2 )</b>	<b>14 262</b>	<b>42 424</b>
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	3	2 811
	Charges exceptionnelles	292	4 359
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(289)</b>	<b>(1 548)</b>
	Impôts sur les sociétés	3 676	358
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>625 970</b>	<b>668 198</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>615 674</b>	<b>627 681</b>
	<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>10 297</b>	<b>40 518</b>
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	<b>PRODUITS</b>	<b>5 852</b>	<b>6 066</b>
	Bénévolat	5 852	6 066
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	<b>CHARGES</b>	<b>5 852</b>	<b>6 066</b>
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	5 852	6 066	

# **Annexe**

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **129 834** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **625 970** euros et un total **charges** de **615 674** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **10 297** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Au regard de la pyramide des âges du personnel, il a été décidé de constituer une provision pour faire face aux indemnités probables de départ à la retraite.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré	379			379
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	14 791			14 791
Report à nouveau	1 944	40 518		42 462
Résultat de l'exercice	40 518		40 518	
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>57 632</b>	<b>40 518</b>	<b>40 518</b>	<b>57 632</b>

ANNEXE - Elément 2

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	19 683		13 632		3 751	29 564
Instal., agencement, aménagement divers	20 803		8 892			29 695
Matériel de transport	32 534				6 000	26 534
Matériel de bureau, mobilier	8 656		1 376		688	9 344
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	6 150		7 483		13 632	
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>87 826</b>		<b>31 382</b>		<b>24 071</b>	<b>95 137</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	398					398
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>398</b>					<b>398</b>
<b>TOTAL</b>	<b>88 224</b>		<b>31 382</b>		<b>24 071</b>	<b>95 535</b>

## ANNEXE - Elément 3

# Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	18 144	2 012	3 751	16 404
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	17 095	2 724		19 818
	Matériel de transport	23 076	3 988	6 000	21 064
	Matériel de bureau, mobilier	5 535	1 111		6 646
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>63 849</b>	<b>9 834</b>	<b>9 751</b>	<b>63 932</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>63 849</b>	<b>9 834</b>	<b>9 751</b>	<b>63 932</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

ANNEXE - Élément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>1 310</b>
<b>Autres créances</b>		<b>1 310</b>
<i>AVOIRS A RECEVOIR</i>	441	
<i>ORG SOC PRODUITS A RECEVOIR</i>	869	

ANNEXE - Élément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

		31/12/2019
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>34 883</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>4 987</b>
<i>FRS FACTURES NON PARVENUES</i>	4 987	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>29 896</b>
<i>PERSONNEL PROV CONGES A PAYER</i>	21 803	
<i>CHARGES SOCIALES PROV CAP</i>	7 713	
<i>CHARGES FISCALES SUR C.P.</i>	131	
<i>ETAT AUTRES CHARGES A PAYER</i>	250	

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>8 915</b>
FRAIS DE SCOLARITE 2020	01/01/2020 - 31/03/2020	6 350	
PELLET	01/01/2020 - 31/03/2020	1 000	
LOYER	01/01/2020 - 31/01/2020	1 565	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>8 915</b>

--

ANNEXE - Elément 7

## Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2019
<b>VALEUR D'ORIGINE</b>					<b>91 287</b>	<b>91 287</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>	Cumul exercices antérieurs				75 329	75 329
	Dotation exercice				18 221	18 221
	<b>TOTAL</b>				<b>93 550</b>	<b>93 550</b>
<b>REDEVANCES PAYEES</b>	Cumul exercices antérieurs				1 724	1 724
	Redevances Exercice				18 780	18 780
	<b>TOTAL</b>				<b>20 504</b>	<b>20 504</b>
<b>REDEV. RESTANT A PAYER</b>	à 1 an au plus				18 780	18 780
	entre 1 et 5 ans				39 649	39 649
	à plus de 5 ans					
	<b>TOTAL</b>				<b>58 429</b>	<b>58 429</b>
<b>VALEUR RESIDUELLE</b>	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				21 180	21 180
	à plus de 5 ans					
	<b>TOTAL</b>				<b>21 180</b>	<b>21 180</b>
<b>MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE</b>					<b>18 780</b>	<b>18 780</b>

## ANNEXE - Élément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	55 456	55 456	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	869	869	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	441	441		
Charges constatées d'avances	8 915	8 915		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>65 681</b>	<b>65 681</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 899	6 899		
	Personnel et comptes rattachés	21 803	21 803		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 488	17 488		
	Impôts sur les bénéfices	3 676	3 676		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 668	3 668		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	3 316	3 316			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>56 849</b>	<b>56 849</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 8

## Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
<b>Effets escomptés non échus</b>			
<b>Avals, cautions et garanties</b>			
<b>Engagements de crédit-bail</b> Engagements de crédit-bail		79 608	
		<b>79 608</b>	
<b>Engagements en pensions, retraite et assimilés</b> Provision pour départ à la retraite		5 056	
		<b>5 056</b>	
<b>Autres engagements</b>			
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		<b>84 664</b>	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

--	--



**Le Moulin de l'Ebrouelle**  
**Association Loi 1901**

**SIEGE SOCIAL : L'Ebrouelle**  
**54290 FROVILE**

**SIRET: 494 498 736 00011**

## **RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice du 31 décembre 2019**

### **SOMMAIRE**

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSOCIATION LE MOULIN DE L'EBROUELLE**  
Association loi 1901  
**Siège social : LE MOULIN DE L EBROUELLE**  
**54290 FROVILLE**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2019*

Aux Adhérents,

**Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Le Moulin de L'Ebrouelle relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association Le Moulin de L'Ebrouelle à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- les travaux réalisés sur l'exercice et l'application des principes comptables,
- la cohérence et la concordance des charges sociales sur l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à GERARDMER, le 10 Novembre 2020

**JEAN VOINIER**

Le Commissaire aux comptes



**ASSOCIATION LE MOULIN DE L'EBROUELLE**  
Association Loi 1901  
**Siège social : LE MOULIN DE L EBROUELLE**  
**54290 FROVILLE**

---

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**  
**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019**

Aux Adhérents,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Association je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application des dispositions statutaires, il m'appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

---

### Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

## CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

---

### Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Membre du bureau	Autorisation	Nature, objet et modalités de la convention	Montant Euros
Michel GEHIN Président	16/02/2008	Convention d'utilisation de locaux des maisons dites « l'Ebrouelle » et « le moulin ». <b>Loyers facturés sur l'exercice 2019 :</b>	12 507.84 €
Michel GEHIN Président	31/03/2010 12/09/2014	Les Jardins de l'Ebrouelle - Location mensuelle de chevaux et installations <b>Locations facturées sur l'exercice 2019 :</b>	12 000.00 €
Michel GEHIN Président	01/11/2018	Convention de mise à disposition d'une maison à La Bresse 28B rue du Planot-Paris <b>Loyers facturés sur l'exercice 2019 :</b>	12 000.00 €
Michel GEHIN Président	06/12/2018	Convention d'avance de trésorerie au profit de l'association Les Amis du Patrimoine culturel de Froville <b>Remboursement effectué au cours de l'exercice 2019 pour solde :</b>	35 000.00 €

Fait à GERARDMER, le 10 novembre 2020  
Jean VOINIER  
Le Commissaire aux comptes

